



Syndicat Français des  
Chaudiéristes Biomasse

Communiqué de presse, le 4 décembre 2025

---

## L'exclusion des chaudières bois de MaPrimeRénov' devient un sujet brûlant pour le Gouvernement

**Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement, a été interpellé aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, sur le retrait des chaudières bois du principal dispositif d'aide de l'Etat à la rénovation énergétique. Ses explications n'ont pas convaincu la filière, qui dénonce "des propos déconnectés de la réalité des foyers français, particulièrement en zone rurale". Ceci à l'heure où la Commission des Affaires économiques du Sénat regrette que "la poursuite de la débudgétisation des aides prive le Parlement d'un droit de regard sur le montant des aides accordées" et "menace d'accroître la précarité énergétique et de retarder la transition dans ce domaine". Pour preuve : MaPrimeRénov' est l'aide perçue dans près de 7 rénovations énergétiques sur 10 et 8 particuliers sur 10 affirment qu'ils n'auraient pas pu réaliser ces travaux sans les aides publiques !**

Des parlementaires de tous les bancs contestent la décision d'exclure les chaudières bois de MaPrimeRénov' à compter du 1er janvier 2026. Cette décision prise par l'exécutif le 8 septembre dernier, est devenue le sujet chaud de l'audition de Vincent Jeanbrun, ministre de la Ville et du Logement, à l'Assemblée nationale, aujourd'hui jeudi 4 décembre.

Dans sa question ouverte, Ikani Echaniz, député socialiste et apparenté des Pyrénées-Atlantiques, a interpellé le ministre sur le caractère "extrêmement utile et nécessaire" des chaudières bois haute performance et a demandé si le gouvernement comptait "revenir sur cet arrêté injuste qui soulève de nombreuses inquiétudes dans les territoires ruraux".

Le Ministre de la Ville et du Logement lui a répondu que les particuliers bénéficient toujours des aides MaPrimeRénov' pour l'installation de chaudières bois dans le cadre de rénovations énergétiques d'ampleur, au titre notamment de la concentration des moyens de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) sur les rénovations de grande envergure.

Cette réponse ne satisfait pas le Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse (SFCB) qui s'est mobilisé le jour même, sous les fenêtres de l'Assemblée et du Sénat, pour demander la réintégration sans délai de ses solutions de chauffage "performantes, sûres, économiques et décarbonées" au sein de la principale aide de l'Etat aux travaux de rénovation énergétique des particuliers.

"La réalité des ménages français et particulièrement des ménages qui vivent en milieu rural, c'est que leur budget ne leur permet pas d'entreprendre des rénovations d'ampleur, opposent Hervé Le Horgne, Thomas Perrissin et Nicolas Willerval, porte-paroles du SFCB et respectivement dirigeants de Hargassner France, ÖkoFEN France et Heizomat France. "Le dispositif par geste de MaPrimeRénov' reste déterminant pour ne pas raboter le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Le risque est de déraciner des milliers d'emplois de nos industries et de brûler un levier puissant de décarbonation du chauffage sur l'autel d'une décision aussi hâtive qu'injuste », estiment-ils. "En outre, les chaudières bois répondent à des besoins de chauffage qui ne peuvent être satisfaits par les pompes à chaleur."

[L'étude menée par l'IFOP en 2025, pour la Fédération bancaire française et l'Association française des Sociétés Financières, sur le financement des travaux de rénovation énergétique par les Français](#), leur donne raison. Une majorité des propriétaires ayant réalisé des travaux ont eu recours à au moins une aide publique (43%) ou un crédit (41%). Ma Prime Rénov' est l'aide perçue dans près de 7 cas sur 10. Et 8 particuliers sur 10 affirment qu'ils n'auraient pas pu réaliser ces travaux sans les aides publiques !

Ceci car le budget de la majorité des Français ne leur permet pas d'envisager une rénovation énergétique d'ampleur. Aussi, ils doivent se contenter d'une rénovation par étape, où l'aide aux mono-gestes prend tout son sens.

Les revendications du SFCB et de ses alliés interviennent à l'heure où la Commission des Affaires Économiques du Sénat, réunie le 26 novembre 2025 à l'initiative de son rapporteur Daniel Gremillet (LR), regrette que " la poursuite de la débudgétisation des aides prive le Parlement d'un droit de regard sur le montant des aides accordées" et "menaçent d'accroître la précarité énergétique et de retarder la transition dans ce domaine".

De nombreux députés sont venus échanger avec les membres de la filière ce jeudi 4 décembre, dans le quartier de l'Assemblée nationale, parmi lesquels Laurent Croizier (député MoDem du Doubs), Louise Morel (députée MoDem du Bas-Rhin), Stéphane Travert (EPR, ancien ministre de l'Agriculture), Mickaël Cosson (député MoDem des Côtes-d'Armor) et Annaïg Le Meur (députée EPR du Finistère, présidente du Conseil National de l'Habitat).

**Pour des interviews avec les porte-parole, contactez l'agence Econovia :**

**econovia**  
STRATÉGIE & COMMUNICATION

- Aude Jaron - +33610667775 / Tiffany Ikia Dimi - +33615449874
- Ou Roxane Renard, Responsable Communication - Hargassner +336 03 72 89 88